

Initiative marne - pays du champagne (IMPC)

Initiative marne - pays du Champagne et le dispositif NACRE proposent un accompagnement financier d'un projet de création/reprise, voire de premier développement avec ou sans apport personnel en fonction du profil du demandeur.

Un prêt d'honneur à taux zéro, sans garantie ni caution.

Pour toute personne ayant un projet de création ou reprise d'entreprise.

Comment ?

- Prise de RDV pour l'aide à la constitution du dossier et accompagnement dans la recherche de financements.
- Expertise du dossier de demande par le "Comité d'Agrément" composé de membres bénévoles (banquiers, experts-comptables, juristes, dirigeants d'entreprises...).
- Soutien financier sous forme de prêt à taux zéro :
 - De 4 000 € à 22 500 € pour le prêt PCI
 - De 1 000 € à 10 000 € pour le prêt NACRE

- Accompagnement du porteur de projet au cours des premières années (suivi technique, parrainage, club des entrepreneurs...).

A noter

IMPC est une association de loi 1901 qui rassemble des acteurs économiques soucieux de soutenir les jeunes entrepreneurs ; elle est affiliée à "France Initiative".

Pour aller plus loin

www.initiative-france.fr